

Comité de direction

Montréal, 19 septembre 2025

Table des partenaires

Montréal (Teams), 17 octobre 2025

Priorités d'actions et budget 2025-2026

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>Objectif transversal : le site web et autres médias de communication</i>	2
<i>Axe 1 : Intelligence artificielle</i>	2
<i>Axe 2 : Promotion des STIM</i>	3
<i>Axe 3 : Transitions et accessibilité en enseignement supérieur</i>	4

Introduction

Le Pôle interordres de Montréal existe grâce à un financement annuel du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) intégré aux régimes budgétaires respectifs des réseaux collégial et universitaire. Pour 2025-2026, les montants alloués aux pôles régionaux sont légèrement à la baisse, ce qui représente pour Montréal une diminution de près de 65 000\$, passant de 1 044 166\$ en 2024-2025 à 979 550\$. De ce montant, 191 666\$ « doivent servir aux activités visant à favoriser l'accessibilité » en enseignement supérieur.

L'objectif du MES est de...

Favoriser la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et universitaires et les partenaires socio-économiques d'un même territoire, en vue de déployer des actions régionales conjointes visant à mettre en œuvre des solutions aux enjeux territoriaux communs (Règle budgétaire R107 des collèges et règle 2.2.1 des universités).

Le MES propose quatre thématiques :

- Favoriser l'accessibilité des personnes à l'enseignement supérieur, notamment des groupes sous-représentés [...]. C'est la seule thématique obligatoire.
- Améliorer la fluidité des parcours de formation et assurer des transitions harmonieuses et de qualité visant à renforcer la persévérance des étudiants en enseignement supérieur.
- Répondre à des besoins nationaux et régionaux d'adéquation formation-emploi, notamment dans un contexte de qualification ou de requalification, permettant ainsi aux personnes d'avoir accès à des formations tout au long de la vie.
- Déployer des stratégies de promotion et de recrutement en enseignement supérieur, en favorisant le rapprochement des cégeps et des universités avec l'enseignement secondaire.

À ce jour, le PIM a déployé des actions en fonction de ces quatre thématiques, mais l'adéquation formation-emploi relative aux besoins de formation en intelligence artificielle s'est incarnée dans les enjeux soulevés par l'IA générative en enseignement supérieur. De plus, l'objectif de promotion des programmes de TI, que le PIM a poursuivi à travers le projet *Les STIM au féminin* (notre 2^e axe), ne fait plus partie des objectifs aux choix.

Ces nouveaux éléments contextuels conduisent le PIM à redéfinir ses priorités d'action. Il est convenu de ne pas déployer de nouvelles actions pour l'Axe promotion des STIM en tant que tel. Cependant, le pôle conserve sa mission *de soutenir la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur son territoire afin de favoriser l'accessibilité et la réussite de la population étudiante en enseignement supérieur et de mettre en œuvre les orientations établies par le MES à l'intention des pôles.*

Objectif transversal : le site web et autres médias de communication

Problématique

En 2024-2025, le PIM s'est doté d'un *Plan de communication global*. Les véhicules de communication privilégiés sont le courriel, le partage de documents (groupe Teams), les communications orales (présentations aux tables du RCM), les communiqués (en certaines occasions) et le site web.

Plusieurs communications du PIM sortent de l'ordinaire des objets habituels. Dans ces circonstances, nous improvisons un envoi à partir des listes de contacts que nous avons établis au cours de nos différentes activités. Il y aurait sans lieu de définir une approche plus systématique en ces circonstances.

Au terme de l'année 2024-2025, le site web était encore en chantier. L'intégration du contenu a été complétée pour la rentrée 2025-2026, il sera important d'assurer un entretien continu du site.

But

Le PIM visera de façon plus systématique à s'assurer que diverses informations clés rejoignent leur public cible.

Moyens

La permanence assurera collégialement le rôle de comité éditorial pour l'ensemble des communications. La priorité est accordée à deux actions :

- Maintenir à jour le contenu du site web et s'assurer que chacun des liens vers des sites tiers fonctionne. De façon plus spécifique, maintenir à jour les fiches pour chacun des projets et, s'il y a lieu, des liens vers les réalisations ou les sites de projets.
- Utiliser le réseau social LinkedIn et recourir plus souvent aux communiqués sur AMEQ en ligne dans le but d'informer un plus vaste public.

Axe 1 : Intelligence artificielle

Problématique

Nous avons inscrit nos objectifs de travail 2024-2025 en continuité avec divers événements organisés ou soutenus par le PIM et quelques publications parues récemment, dont la synthèse des délibérations lors de la journée tenue à l'Université de Montréal à la fin mai 2023, le rapport publié l'an dernier en collaboration par le CSE et la CEST et le rapport du Conseil de l'innovation du Québec davantage en lien avec les enjeux de formation de la main-d'œuvre.

Pour concevoir nos priorités d'actions 2025-2026, nous avons en main de nouvelles données et de nouvelles informations : les résultats du sondage auprès de trois universités et huit cégeps du PIM et le fruit de la journée de réflexion organisée conjointement par le PIM et l'OBVIA qui s'est tenue le 18 juin à l'Université Laval.

Nous avons également les réalisations d'une douzaine d'équipes soutenues par le PIM pour produire soit des outils pédagogiques ou des ateliers clé en main relativement à l'IA générative. L'enjeu relatif à l'IA générative comporte trois volets : la continuité dans la poursuite des objectifs et des projets, la valorisation et la mutualisation des livrables, puis, deux ans et demi après la journée du 31 mai 2023, s'interroger sur les « angles morts », c'est-à-dire les thématiques ou enjeux que le PIM n'aurait pas abordés, définir un positionnement stratégique pour 2025-2026, voire aussi pour 2026-2027.

But

Les priorités 2025-2026 sont en continuité avec les activités de 2024-2025.

- Assurer le transfert de connaissances dans les communautés universitaires et collégiales du pôle en lien avec les réalisations des diverses équipes ayant mené des projets en IA.
- Donner suite aux collaborations avec l'OBVIA (sondage et journée de réflexion)
- Mener une réflexion et, au besoin, des consultations, en vue d'un positionnement stratégique relatif aux actions du PIM relatives à l'IAg.

Moyens

Les pistes d'action sont encore à préciser, mais elles devraient s'orienter de la façon suivante :

- Développement d'activités de transfert ou de partage de connaissances.
- Collaboration avec l'OBVIA : à définir.
- Création d'un sous-comité du comité de direction et consultation pour un positionnement stratégique en IAg.

Axe 2 : Promotion des STIM

Problématique

Partant du fait que l'écosystème de promotion des STIM auprès des jeunes et des femmes, en particulier, est bien pourvu à Montréal, le PIM a déployé une action complémentaire aux différents groupes déjà l'œuvre et en collaboration avec eux. Le résultat fut les *STIM au féminin* dont on conservera les capsules vidéo sur le site web du pôle. Cependant, la promotion de TI auprès des jeunes n'étant plus en objectif obligatoire des pôles régionaux et considérant la richesse des interventions menées par différents acteurs dans les universités, les cégeps et les milieux communautaires, le PIM ne déploiera pas de moyens particuliers pour cet axe en 2025-2026. Cependant, l'attraction des femmes vers certains programmes des TI demeure une préoccupation, aussi le PIM veillera à rester à l'affût d'actions possibles à l'intérieur de l'Axe Transitions et accessibilité en enseignement supérieur.

Axe 3 : Transitions et accessibilité en enseignement supérieur

Problématique

La transition d'un ordre d'enseignement à un autre et l'accessibilité à l'enseignement supérieur sont deux choses distinctes, mais ayant en commun d'être des enjeux de réussite éducative pour lesquels la collaboration et la concertation sont essentielles.

L'année 2024-2025 a vu l'aboutissement d'un ambitieux projet de définition d'un modèle de soutien aux transitions interordres réussies (MSTR) que les membres de la Table T4 du PIM ont suivi avec intérêt depuis deux ans. Ce projet est une initiative de l'Université du Québec qui offre ainsi aux réseaux d'éducation québécois des outils fondés sur des données probantes et des rapports de recherches. La collaboration est une des clés de la transition réussie. Elle se déploie à différents niveaux ou dans diverses directions, mais il est établi que la collaboration interordres et la collaboration régionale sont importantes.¹

À Montréal, à travers *Trajectoires* et le PIM, cette collaboration est mise en œuvre de manière concrète et continue. La richesse des contenus du projet Transition réussie qu'on trouve sur un [site web](#) totalement consacré aux réalisations des équipes pourra inspirer la poursuite de nos actions qui se déploient pour la Table T4 à travers quatre chantiers de travail.

1. *Chantier relatif aux transitions des PESH*². La pertinence d'une connaissance mutuelle, du partage d'information et de la collaboration entre cégeps et universités a été confirmée par le succès de la journée *Dialogue cégeps-universités : journée d'échanges sur la transition interordres des personnes étudiantes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers*. Les ateliers tenus dans l'après-midi visaient à mieux saisir les ressemblances et les différences entre le collégial et l'université en vue d'identifier des leviers d'interventions favorisant les transitions. Le rapport qui rend compte de cette journée et, particulièrement, la synthèse des ateliers, permettent aux quatre pôles de la grande région métropolitaine d'orienter les actions. La Table T4 définira les priorités du PIM en tenant également compte de la recherche du CRISPESH.

En effet, une recherche confiée au CRISPESH par le PIM contribuera à mieux comprendre les enjeux de transition. Le rapport de la 1^{re} phase, rendu disponible en septembre 2025, vise à identifier et décrire les pratiques de pédagogie inclusive dans quatre cégeps et quatre universités du PIM à l'aide des politiques et balises internes. La 2^e phase, menée en 2025-2026, vise à déterminer les convergences et les différences à l'aide d'une cueillette de données quantitatives et qualitatives menée dans les cégeps et les universités du PIM.

2. *Chantier sur les compétences essentielles*. Cette thématique a été abordée sous un mode veille plutôt que par des projets concrets. On dispose maintenant du *Référentiel de développement des*

¹ Lanoville, C., Bergeron, J., Martin-Roy, S., Allaire, S., Veilleux, M., Demers, S. et Staiculescu, R. (2025). [*Soutenir les transitions vers les études supérieures par la collaboration interordres*](#). Rapport de recherche final. Université du Québec.

² PESH est un acronyme souvent utilisé en enseignement supérieur pour parler des personnes étudiantes en situation de handicap.

compétences essentielles aux études postsecondaires de Stéphanie Demers et son équipe que l'on peut télécharger sur [le site du MSTR](#). Les membres de la table ont suivi le développement du projet et ont reçu Stéphanie Demers lors de la réunion du 29 novembre 2024. Le rapport comprend deux parties : la première décrit un continuum de développement des compétences et la deuxième offre un soutien pour la planification d'activités favorisant le développement des compétences.

Du point de vue des membres de la Table T4, des actions concrètes relatives à l'enjeu du continuum de développement des compétences essentielles à la réussite en enseignement supérieur doivent être abordées dans le contexte de domaines d'études ou de disciplines particulières et non appréhendées globalement. Cela pourra se réaliser dans le cadre d'appel de propositions de projets concertés cégeps-universités.

3. *Chantier sur la culture des données.* Le tableau de bord de *Trajectoires* sur le cheminement des élèves du secondaire des centres de services scolaires et les commissions scolaires de Montréal au-delà du DES inspirent les membres de la Table T4. En 2024-2025, les personnes participantes à ce chantier ont réfléchi ensemble sur des approches possibles. Il reste encore à définir le type de données pertinentes, l'intérêt des établissements du PIM pour ces données et l'adhésion à la réalisation d'un projet pilote.
4. *Chantier pour le développement et le suivi de projets concertés cégeps-universités.* Depuis l'hiver 2023, le PIM a lancé des appels de projets devant porter sur les thématiques de l'accessibilité aux études supérieures et des transitions interordres. À ce jour, le pôle a dépensé ou engagé 1 320 717\$ en soutien à 17 projets. Ceux acceptés en 2023 arrivent à leur conclusion, ceux de 2024 sont à mi-parcours et 5 projets acceptés en 2025 sont en démarrage. L'enjeu qui se pose au PIM est de déployer les moyens de contribuer à la diffusion, à la mise à l'échelle des divers projets, à accroître leur portée et leur impact. C'est un défi! Les destinataires des projets sont pour la plupart les personnes enseignantes. Comment les rejoindre, les réunir? Un colloque d'une journée est envisagé durant l'intersession de janvier 2026.

But

Le but de la Table T4 est d'œuvrer à une concertation de haut niveau entre les établissements sur l'île de Montréal afin de soutenir les actions qui favorisent l'accessibilité aux études collégiales et universitaires, la fluidité des transitions interordres et des parcours de formation.

Moyens

En 2025-2026, le PIM déploiera les actions suivantes :

- Phase 2 de la recherche du CRISPESH sur les convergences et les divergences dans les pratiques de pédagogie inclusive.
- Appel de projets : les thématiques sont à définir, mais la Table T4 examinera la pertinence d'orienter l'appel de propositions vers des projets touchant le continuum de compétences essentielles en ES et la transition des PESH.
- Exploration d'un projet pilote d'arrimage des données entre *Trajectoires* et une université.
- Journée de type colloque visant la diffusion des livrables des projets soutenus par le PIM.